

LE GENEVOIS

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

La principale artère sera rénovée dès le 15 juillet



Encadré par l'adjoint Alain Sciabattini (à gauche) et Benoît Tognazzi (à droite), Cyril Pellevat a parfaitement expliqué le cheminement d'un projet « qui n'a pas été simple ».

Une quarantaine d'administrés avaient convergé vers la salle communale d'Arthaz, lundi soir, afin de tout connaître sur les futures grandes manœuvres concernant l'aménagement de la sécurisation de la RD 202 entre le sommet de la côte des Echelettes et le giratoire situé, quelque 800 m plus loin, sur la RN 205. Des travaux d'envergure tout d'abord présentés par le maire Cyril Pellevat, évoquant d'emblée les évolutions apportées au projet initié par l'ancienne municipalité, des modifications qui ont entraîné un nouvel appel d'offres et une procédure de déclaration d'utilité publique

au sujet d'une parcelle. Ces formalités réglementaires et administratives sont à l'origine d'un retard d'une année dans le démarrage du chantier, lequel deviendra effectif dès le 15 juillet prochain. Il faut savoir que la commune prendra en charge la reprise et l'amélioration du réseau d'eau potable, les aménagements de sécurité (chaussée, trottoirs, bordures, ralentisseurs) tandis que le Seleg 74 fera son affaire, quant à lui, de l'éclairage et de l'enfouissement des réseaux.

Huit mois de travaux

Plans projetés à l'appui, Benoît Tognazzi commentait ensuite les études réalisées

par le cabinet Uguet, et plus particulièrement l'assiette de la nouvelle RD 202 constituée par une voie de 5, 80 m à double sens bordée, de chaque côté, par des trottoirs d'une largeur variant entre 1, 40 et 1, 80 m ; sauf sous le pont de l'autoroute où un seul trottoir est prévu.

Bien naturellement, le programme de réalisation s'effectuera en quatre tranches, les engins de l'entreprise Barbaz entrant les premiers en action au niveau du chemin des Terraux. Durant les semaines suivantes, la zone d'activités se déplacera jusqu'au carrefour à feux, puis le secteur encadrant l'A40, avant d'atteindre le N

205 en quelque huit mois.

Au fur et à mesure de l'avancement, des déviations ponctuelles seront mises en place pour le trafic automobile entre Reignier et Arthaz, notamment par Pilly, les Grands Champs et La Chapelle. En revanche, les poids lourds et le transit extra local éviteront totalement le chef-lieu par la RN 1205 et la RD 2. Alain Sciabattini, maire-adjoint à la voirie et bâtiments, rassurait l'assistance : « Chaque riverain pourra accéder à son habitation durant les travaux, la circulation étant également maintenue pour les véhicules de secours ! »

G. ONGARO

REPÈRES

LES TRAVAUX

■ Trois entreprises se succéderont en terre arthazienne, à savoir Barbaz pour les terrassements et enfouissements réseaux eau potable et eau pluviale, Eiffage en ce qui concerne les aménagements en surface (le parking de l'auberge d'Arthaz subira une cure de jouvence) et Gramari, chargé de la partie électricité et éclairage.

À ce sujet, comme l'a précisé le maire, Arthaz sera la première commune en France équipée d'un éclairage public à leds, peu gourmand en énergie.

LES TROTTOIRS SÉCURISÉS

■ Les trottoirs qui borderont la RN 202 new look seront sécurisés, c'est-à-dire surélevés par rapport à la voie de roulement et protégés par une bordure.

Sous le pont, une barrière métallique en fer forgé renforcera encore le sentiment de sécurité.

Enfin, trois ralentisseurs-plateaux ralentiront les véhicules.

LE COÛT

■ Le coût global de l'opération est de 1 266 000 € TTC répartis entre 854 000 € versés par la commune et 412 000 € représentant la participation du Seleg 74.